

## Edito de M. le Maire



Mesdames, Messieurs,

La période des vacances approche. Beaucoup d'entre vous vont en profiter pour partir. La sécurité des biens et des personnes restent une priorité de la Municipalité. Pour la sécurité de votre habitat, je vous encourage à vous faire connaître en Mairie où l'on renouvelle l'opération «Tranquillité Vacances».

Vous serez également nombreux à rester à Talange pour profiter de moments agréables entre amis ou en famille. Des animations auront lieu comme Moselle Jeunesse, la célébration de la Fête Nationale, les animations du CLTEP..

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre dévoué,  
Patrick ABATE

## Fête nationale

### FÊTE NATIONALE



#### SUR LES RIVES DU CANAL

Dès 19h : Buvette et casse-croûte par l'association "ASOT Gymnastique"  
20h30 à 21h : Fanfare portugaise "OS.EMIGRANTES DO MINHO"  
20h30 à 22h15 : Distribution de lampions  
21h à 22h30 et dès 23h : Animation musicale avec l'orchestre Tequila  
22h30 : Spectacle pyrotechnique son et lumière  
"Les Magiciens de l'Ephémère" par Aquareve

## CLTEP

### Centre Aéré - Eté 2018

#### Programme

##### Pour les enfants de 4 à 11 ans :

- du 9 au 20 juillet : «Les jeux en tout genre»
- du 23 au 3 août : «Les explorateurs de la nature»
- du 6 août au 24 août : «L'Amérique»

##### Pour les adolescents :

- du 9 au 20 juillet : activités Moselle Jeunesse
- du 23 au 27 juillet : Séjour dans le Pas-de-Calais
- du 30 juillet au 10 août : activités diverses au CLTEP

#### Renseignements :

CLTEP - 1, Place des Fêtes - 03 87 71 52 24



Venez remplir vos journées d'été de sport, de culture et d'émotions à Talange

DU 7 AU 13 JUILLET ET DU 16 AU 20 JUILLET

MOSELLE JEUNESSE

ANIMATIONS GRATUITES

Renseignements :  
Office Municipal des Sports  
03.87.70.87.83



## A Talange, les vacances débutent avec Moselle Jeunesse du 7 au 13 juillet et du 16 au 20 juillet

Moselle Jeunesse, organisé par l'Office Municipal des Sports, la Mairie de Talange et le Conseil Départemental de Moselle, commencera le samedi 7 juillet à 14h. L'inauguration aura lieu à 16h45 avec un goûter organisé par le C.M.S.E.A. et le Conseil Municipal des Jeunes, offert par l'O.M.S.

Chaque jour, de nombreuses activités gratuites seront proposées aux jeunes de tous âges à l'école Jean-Jacques Rousseau et sur le site du COSEC Pierre de Coubertin. Les cartes d'adhésion à la manifestation sont gratuites, nominatives et indispensables pour pratiquer toutes les activités. Elles seront disponibles à la Maison des Ados, un lieu convivial tenu par des animateurs Moselle Jeunesse.

Au programme de cette édition 2018, de 14h00 à 18h30 : Gym, GR, trampoline, judo, aikido, thaï kung-fu, boxe française, tennis, hip hop, tir à l'arc, poneys, football, basketball, flagball, dodgeball, jeux vidéo, balanz'bike, skates électriques, kayak, châteaux gonflables, beach volley, beach soccer, danse orientale, djembé, pêche, pétanque, trampoline élastique, ateliers créatifs, jeux d'adresse et de rôles, jeux d'eau et de sable... Il est indispensable de s'inscrire pour l'activité poneys. La nouveauté de cette année : Un local dédié aux 15/17 ans qui permettra aux jeunes de se retrouver pour échanger, pratiquer des activités ludiques ou sportives avec la participation du CL.T.E.P. Ils pourront également monter un projet de sortie « activité à sensation forte » avec les éducateurs du C.M.S.E.A.

Le mercredi 18 juillet, l'ASOT Gymnastique vous invite à une soirée Défi Sport, une compétition gratuite et conviviale à laquelle pourront participer les jeunes à partir de 11 ans. Chaque participant se verra offrir une récompense ainsi qu'une collation en fin de soirée.

Venez remplir vos journées d'été de sport, de culture et d'émotions à Talange avec Moselle Jeunesse ! Le programme complet de la manifestation est disponible sur [www.talange.com](http://www.talange.com), vous pouvez également vous renseigner au Service des Sports au 03 87 70 87 83.



# Inauguration officielle de l'EHPAD «Les Coquelicots»



Jeudi 14 juin à 16h, l'EHPAD «Les Coquelicots» a été officiellement inauguré par M. le Maire, Patrick ABATE, accompagné de Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, Sylvie JUSTIN, Directrice Générale du Groupe SOS et Lamia HIMMER, Déléguée Territoriale de Moselle ARS Grand Est, accueillis par Madame Dalila BENBEKHTI, Directrice de l'établissement et toute son équipe. La cérémonie s'est déroulée en présence de Nathalie GRIESBECK, Députée européenne, de Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle et de Belkhir BELHAD-DAD, Député de la circonscription.

Cet après-midi convivial s'est déroulé en présence des résidents et de leurs familles, des membres du C.C.A.S., des membres du Conseil Municipal et des élus des communes voisines. Des visites de l'établissement ont été organisées pour présenter le bâtiment.

Cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) propose 69 lits et places, dont une unité protégée pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et 4 places temporaires.

Les 69 lits et places de l'EHPAD Les Coquelicots de Talange se répartissent sur 2 étages dans le cadre d'une offre de service globale et complémentaire auprès de la personne âgée dépendante :

- 51 lits d'hébergement permanent «classique»,



- 4 lits d'hébergement temporaire,

- Une unité protégée pour personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et apparentée pour 14 lits au rez-de-chaussée.

Les 69 lits et places de l'EHPAD Les Coquelicots de Talange se répartissent sur 2 étages dans le cadre d'une offre de service globale et complémentaire auprès de la personne âgée dépendante :

L'EHPAD «Les Coquelicots» est un des premiers établissements de France à avoir la totalité de ses chambres équipées d'un sol connecté. Ces sols intelligents fonctionnent grâce à une série de capteurs qui enregistrent la manière dont les résidents se déplacent dans leur chambre au quotidien. Les capteurs intègrent plusieurs fonctions allant de la détection des chutes des résidents à la détection des moments où ils sortent de leur lit et se rendent aux toilettes. Ces informations, une fois enregistrées, sont communiquées à distance aux PC, tablettes ou smartphones des équipes d'infirmiers. Ces derniers peuvent ainsi assurer un suivi des résidents et être en mesure d'agir rapidement si nécessaire.

## Pour mémoire...

21 décembre 2001 : Délibération en Conseil Municipal

9 novembre 2015 : Lancement du chantier

12 septembre 2016 : Pose de la première pierre

10 octobre 2017 : Accueil des premiers résidents.

14 juin 2018 : Inauguration de l'établissement.

Environ 8 millions d'€ de budget.

Terrain de 60a en plein centre-ville

4500 m<sup>2</sup> de surface avec un rez-de chaussée et 2 étages



## Jeunesse

### Atelier Jeunes «Pousse-mousse»



Pour cette édition 2018 des Ateliers Jeunes à Talange, un partenariat inédit a été mis en place. Le projet construit par l'équipe de prévention spécialisée du CMSEA en concertation avec l'EHPAD «Les Coquelicots» et le CCAS a été réalisé dans la bonne humeur et le partage intergénérationnel pour l'agrément de chacun. *«Je suis content d'être en contact avec des jeunes»*.

6 jeunes encadrés par un éducateur et un animateur du CMSEA, en collaboration avec 5 résidents de l'EHPAD, encadrés par l'animatrice de l'établissement, ont réalisé en 5 jours un tableau végétal en mousse, qui aujourd'hui décore avec bonheur l'espace extérieur de ce nouvel établissement.

Une création qui a permis à tous de se connaître, de partager ses idées, de créer un lien, réviser ses représentations sur l'autre. *«On a passé du bon temps avec les résidents qui nous ont raconté leur vécu»*.

Cela a aussi démontré, par l'entremise des jeunes volontaires, que l'établissement est inscrit dans la vie de la cité. *«On a été bien accueillis, un bon souvenir pour nous»*. Au-delà de l'apport décoratif de l'oeuvre, cet Atelier Jeunes trouve sa continuité.

Les résidents ont désormais la mission de l'entretenir pour qu'elle perdure.

Les jeunes, dans le cadre du dispositif de l'Etat, vont grâce à la bourse allouée par la DDCS de Moselle et le CCAS de Talange, organiser et profiter d'un séjour de sport à dépassement dans le Jura, encadrés par le CMSEA au mois de juillet.

Lors de la réception des travaux, la municipalité et la direction des Coquelicots, ont félicité jeunes et moins jeunes pour cette réalisation qui démontre que l'échange profite à tous !



## Jeunesse

### Soirée jeunes organisée par le C.M.J.



Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une soirée destinée aux jeunes de Talange et aux élèves du collège Le Breuil âgés de 13 à 17 ans le samedi 21 avril.

Depuis plusieurs mois, les jeunes élus avaient tout planifié au cours de leurs réunions : le visuel des invitations, leur distribution dans les classes du collège, le menu, le choix du DJ, l'installation des décorations, la préparation du cocktail, ...

Les 20 élus du CMJ ont donc accueilli plus de 180 jeunes à la salle Maurice Baquet, soit une cinquantaine de plus que l'année passée. La présidente, Célia, a prononcé un discours de bienvenue qui rappelait également les règles à respecter au cours de la soirée.

Une quinzaine d'adultes (élus, agents de la mairie et éducateurs) s'étaient mobilisés pour encadrer la fête.

Une belle réussite pour tous les jeunes qui, jusqu'à minuit, ont dansé sur leurs chansons préférées. Les jeunes élus espèrent déjà réciter l'année prochaine!

## Fête des Mères

### 250 mamans mises à l'honneur

Elles étaient 250 mamans à avoir répondu à l'invitation de la municipalité qui a organisé une soirée en leur honneur. En effet, cette année, les élus ont changé la formule.

Les mamans étaient invitées en soirée, de 20 h à minuit.

Ce changement a permis aux jeunes mères qui travaillent de profiter de la fête.

Cette fête intergénérationnelle a ainsi vu son succès assuré.

La soirée était animée par le chanteur et musicien Thomas Silver, avec des danses pour les âges, très appréciées.

Le service était assuré par des élus qui proposaient pâtisseries et boissons.



## Visite guidée en Mairie de Talange pour les élèves de CE1



Toutes les classes de CE1 de nos écoles élémentaires, Jean Burger et Jean-Jacques Rousseau ont eu l'occasion de venir en mairie pour y faire une visite avec pour thème les symboles de la République. Ils étaient accueillis par les Elus, accompagnés de Marie-Jo Matuszak, responsable du Service Scolaire.

Le drapeau tricolore, la devise républicaine, la Marseillaise, la Marianne, la Fête nationale... n'ont plus de secrets pour eux. Les classes ont pu découvrir les différents services administratifs et également pu rencontrer le maire Patrick Abate avec lequel ils ont échangé la visite de la Maison Commune.

Ces visites des services municipaux se sont terminés dans la Salle des Séances du Conseil Municipal pour un quiz, la projection d'un diaporama sur les emblèmes et symboles républicains et un goûter offert par la Municipalité.

## Travaux

Les travaux, une préoccupation constante des services



Avec les beaux jours, les travaux sont en cours. En effet, la Municipalité œuvre au quotidien pour assurer les travaux courants de nettoyage, «c'est une préoccupation constante de nos services et de l'ensemble des Elu(e)s» précise le Maire Patrick ABATE.

Au niveau du Pôle «Voirie», les agents municipaux effectuent régulièrement le débroussaillage et le soufflage.

Au niveau du Pôle «Espace Verts» la tonte et le débroussaillage sont de rigueur.

«Quant au Pôle «Bâtiment», les vacances scolaires voient se concrétiser les engagements pris par la Municipalité comme une salle de classe entièrement repeinte à l'école Jean Burger. Nous n'attendons pas uniquement les grandes vacances pour réaliser les travaux dans les écoles, les vacances intermédiaires permettent également d'améliorer l'accueil des écoliers lors de chaque rentrée scolaire» ajoute le Maire. Quand ce n'est pas les vacances scolaires, ce pôle peut également repeindre l'extérieur de la Salle Maurice Baquet par exemple.



### Désherber devant chez soi : un acte citoyen

Le personnel des Services Techniques de la commune sont impliqués en nombre pour effectuer le désherbage de la voirie communale et ce sans pesticides. (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi interdit aux collectivités d'utiliser des pesticides sur le domaine public).

La propreté des rues nécessite donc l'implication des riverains en plus de celle des Services Techniques municipaux.

Concrètement, chacun doit veiller à ce que la partie commune située devant sa maison soit correctement entretenue afin de préserver ainsi la voie publique.

## A l'honneur

Ilona Grebmeier, Miss Payse de France



C'est une première pour la Lorraine : la Talangeoise Ilona Grebmeier a été élue Payse de France 2018. Ce titre est décerné chaque année à une jeune fille, qui devient ainsi ambassadrice du folklore français.

C'est ainsi que vendredi 16 juin, M. le Maire, Patrick ABATE, en présence du Maire de Guénange, Jean-Pierre LA VAULLÉE, a reçu Ilona GREBMEIER en Mairie de Talange afin de la mettre à l'honneur et lui remettre de nombreux présents.

Le titre de Payse de France est décerné chaque année à une jeune fille, qui se voit ainsi désignée comme Ambassadrice du Folklore français. La Payse de France participe à de nombreuses manifestations, en France ou à l'étranger, par exemple des festivals internationaux de folklore, des fêtes de villes ou de villages, ou encore des évènements officiels.

«Les livres sur l'histoire talangeoise se sont souvenus de Miss France 1975, nul doute que les livres d'histoires à venir se souviendront d'Ilona. Talange est la seule ville de France à avoir une Miss France et une Miss Payse.» a tenu à souligner M. le Maire.



Ilona GREBMEIER entourée de M. le Maire de Talange, Patrick ABATE et de M. le Maire de Guénange, Jean-Pierre LA VAULLÉE

## Cadre de vie

### Reglementation sur le bruit

Extrait de l'article 6 de l'arrêté municipal 91-2007 relatif à la lutte contre le bruit :

6-1 : Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment des téléviseurs, chaînes acoustiques (...) et par les travaux qu'ils effectuent.

6-2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs (...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



### Reglementation sur le nettoyage des trottoirs

Extrait d'articles de l'arrêté municipal 18-2017 relatif à la propreté et à l'enlèvement des Ordures Ménagères

5 : Sur l'ensemble du ban communal, tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Sont considérés comme dépôts sauvages :

- Les ordures ménagères non collectées en raison de leur nature, de leur mauvais conditionnement ou d'une présentation en dehors des heures réglementaires.
- Les objets encombrants exclus de la collecte ou présentés en dehors des jours réglementaires.
- Toute matière, objets déposés dans un lieu non autorisé ou à proximité immédiate des lieux de collecte ou des déchetteries.

7-2 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un animal de compagnie de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, le trottoir ou la chaussée, les pelouses et massifs de fleurs, les places et les aires publiques destinées ou non aux jeux et à la pratique du sport, leurs abords ainsi que les dépendances des établissements scolaires de la commune.

Toute personne promenant un animal est tenue de prévoir un moyen de récupérer les déjections. Ces ustensiles sont disponibles dans les commerces. Les souillures doivent être ramassées dans un emballage étanche pour être jetées dans la poubelle.

## Santé

### Plan Canicule - Santé en Danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

Vous avez 65 ans et/ou êtes handicapé(e), vous êtes à votre domicile isolé(e), sans entourage de proximité, pour être contacté(e) en cas d'alerte météo, vous pouvez vous inscrire :

- par téléphone au 03 87 71 82 90 (C.C.A.S)
- par écrit, bulletin d'inscription disponible :
  - au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
  - ou à la Mairie,
  - ou au Foyer Restaurant des Personnes Agées (FPA).

Vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez le signaler.

## Conférence

Vendredi 29 juin à 20h00 - Entrée Libre

Foyer M. Baquet  
(Place des Fêtes à Talange)

### La vaccination des réponses concrètes

## Sécurité

### Opération «Tranquillité Vacances»

Vous vous absentez de votre domicile cet été ?

Avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police Municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Les renseignements, que vous avez communiqués, seront transmis à la brigade de gendarmerie. Des rondes dans votre secteur et des vérifications des abords de votre habitation peuvent être effectuées au cours de patrouilles quotidiennes.

En cas d'anomalie, votre contact est prévenu directement ainsi que la Brigade de Gendarmerie.

Ce service est totalement gratuit. Il vous suffit de vous présenter en Mairie de Talange et de remplir une fiche de renseignements.

Contact : Police Municipale - 03 87 70 87 82.

## Conservatoire Municipal

Renseignements et Réservations :

Rue Joliot Curie à Talange

03 87 70 91 16 - [conservatoire@mairie-talange.fr](mailto:conservatoire@mairie-talange.fr)

### Informations Pratiques

Les inscriptions et réinscriptions s'effectueront jusqu'au 6 juillet et à partir du 20 août.

Les dossiers sont à retirer à l'administration du Conservatoire. Pour les réinscriptions, possibilité d'imprimer directement le dossier sur le site Internet de la Ville de Talange.

### Portes ouvertes au Conservatoire

Initiation gratuite sans engagement ! Envie de découvrir et d'essayer un instrument de musique ? N'hésitez plus !

**Samedi 8 septembre de 10h à 12h30** : flûte traversière, percussion, violoncelle, chant, flûte à bec, trombone.

**Mercredi 12 septembre de 17h à 19h30** : batterie, flûte traversière, trompette, guitare basse, accordéon, saxophone, violon, clarinette.

## Nos Commerçants

### **Nouvel infirmier**

**Nicolas PERIN,**

infirmier diplômé d'Etat rejoint le cabinet infirmier de Mme Carmen GIORDAN, infirmière diplômée d'Etat.

**Soins à domicile et au cabinet 7j./7j.  
1, Rue Paul Eluard à Talange**

**06 43 62 83 19**

**03 87 58 63 34**



Salon de Coiffure

**Ouverture :** Lundi de 10h à 19h,  
mercredi de 10h à 21h, jeudi de 13h à 19h,  
vendredi de 10h à 19h, samedi de 10h à 19h

**3, Rue Paul Eluard à Talange**

**03 87 67 48 34**



**@Hairsalon.byFanny**



**hair\_salon.by\_fanny**



## Agenda

- Dimanche 1 juillet : Marche à Veckring - TCM
- Mercredi 4 juillet à 12h30 : Pique-nique de Femme à Talange
- Dimanche 8 juillet : Marche à Hombourg-Budange - TCM
- Samedi 14 juillet : Marche à Hestroff - TCM
- Dimanche 15 juillet : Marche à Basse-Ham - TCM
- Dimanche 22 juillet : Marche à Luttange - TCM
- Dimanche 29 juillet : Marche à Metzereche - TCM
- Dimanche 5 août : Marche à Joeuf - TCM
- Dimanche 12 août : Marche à Oudrenne - TCM
- Mercredi 15 août : Marche à Volstroff - TCM
- Dimanche 19 août : Marche à Remeling - TCM
- Dimanche 26 août : Marche à Briey - TCM

TCM : Talange ça Marche

### Pages officielles Facebook

- Talange (@Talangeofficiel)
- Théâtre Jacques Brel (@tjb.talange)
- Regards sur la ville (@regardssurlaville)



## Etat Civil

### Naissances

#### Janvier 2018

4 janvier, Séléna NACCARATO  
9 janvier, Youcef MOUFFOK  
13 janvier, Julian DARDONVILLE  
28 janvier, Eden AUCOURT

#### Février 2018

20 février, Selma OUMRI  
22 février, Wassim OUADDAH

#### Mars 2018

1<sup>er</sup> mars, Nahil HABBACHI  
19 mars, Hanne-Lara ERDOGAN  
26 mars, Luna RANDAZZO  
30 mars, Joann FANZEL

### Mariage

#### Février 2018

17 février, Laura KRIER et Alexandre MARTIAL

#### Mars 2018

3 mars, Sidney YILDIZ et Sümeyye BURHAN  
17 mars, Florence RICHE et Anthony BERARDINI

### PACS

#### Janvier 2018

4 janvier, Cindy MALLINGER et Dimitri CAIRO  
15 janvier, Deborah DI GIOVANNI et Jérôme ORBLIN  
17 janvier, Tiffany GILLE et Ludovic COGNOLI  
22 janvier, Kelly MITTELBRONN et Thomas JEAUNEAU

#### Février 2018

14 février, Ludovic QUARANTA et Cédric KREMER

#### Mars 2018

19 mars, Nathalie DIVO et Gaëtan PHILIPPE  
22 mars, Sarah MULLER et Matthieu BARBILLON  
29 mars, Maryline KARSKI et Nicolas HERBER



**Noces d'or - Le 6 janvier 1968, Françoise LECLERC et Alain ROUGE se sont mariés à Talange**

### Décès

#### Janvier 2018

2 janvier, Flavia BARBAROSSA, 92 ans  
6 janvier, André ZIMMER, 82 ans  
10 janvier, Georgette SCHMITT, 95 ans  
12 janvier, Angélique CABOT, 76 ans  
13 janvier, Mirco PENZO, 81 ans  
15 janvier, Bruno MILANI, 71 ans  
22 janvier, Emile IRLA, 94 ans  
28 janvier, Firmin MASIP, 91 ans

#### Février 2018

9 février, René LETT, 90 ans  
25 février, Marie-Rose BIDINGER, 69 ans  
27 février, Filippa BARONE, 92 ans  
28 février, Colette PIERSON, 84 ans

#### Mars 2018

20 mars, Pascale DAIGREMONT, 51 ans  
20 mars, Marie-Louise L'HUILLIER, 68 ans  
24 mars, Orlando ZORZI, 92 ans  
31 mars, Evelyne FABBRI, 51 ans